

La République du Centre, 12 janvier 2019

AFFAIRE BENALLA ■ Jean-Pierre Sueur reprend les auditions



La commission des lois du Sénat, à travers ses prérogatives d'enquête, va procéder à de nouvelles auditions dans le cadre de « l'affaire Benalla ». Celles-ci interviendront le mercredi 16 et lundi 21 janvier et concerneront notamment les ministres de l'Intérieur, Christophe Castaner, et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. L'homme par qui le scandale est arrivé cet

été, l'ancien chargé de mission à la présidence de la République Alexandre Benalla, sera, lui aussi, de nouveau auditionné, notamment par le sénateur PS du Loiret, et vice-président de la commission des lois, Jean-Pierre Sueur. Il s'agira, cette fois-ci, notamment, « de faire la lumière sur les conditions dans lesquelles M. Alexandre Benalla a pu faire usage de passeports diplomatiques en dépit de la demande de restitution qui lui avait été adressée après son licenciement, au mois de juillet, et alors même qu'il avait déclaré, lors de son audition sous serment du 19 septembre 2018, les avoir laissés dans le bureau qu'il occupait à l'Élysée ».